

Le chapitre 8 (traitement des évêques chanceliers), est adopté.

Le chapitre 9 (traitement des agents à la disposition du ministre), est adopté après le projet d'un amendement de M. Rouman.

Les chapitres 7 (fraîche représentation) et 8 (entretien des hôtels appartenant à la France) sont adoptés.

**Les établissements français en Orient**  
M. GÉNERAL. — Je demande la suppression du chapitre 9 (établissements français en Orient), sur lequel nous avons eu des discussions précédentes. Nous en avons eu une fois de plus, car nous avons eu des discussions précédentes. Nous en avons eu une fois de plus, car nous avons eu des discussions précédentes.

**LES PROTECTORATS**  
M. BRETON. — Je demande à M. le Ministre des affaires étrangères s'il est vrai que le transport d'une partie du matériel du gisement de fer de Madagascar, par la compagnie anglaise.

**L'INTERPELLATION VIVIANI**  
sur la proposition de M. Fabié Lemaire  
M. VIVIANI. — Je demande à M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, qu'il a donné à la proposition de résolution de M. Fabié Lemaire adoptée par la Chambre le 25 janvier.

**LA COMMISSION D'ENQUÊTE**  
Motion de M. Millerand  
M. MILLERAND. — Je demande que la commission d'enquête, dont la Chambre a décidé la nomination, soit composée de 33 membres.

**VIF INCIDENT**  
M. MILLERAND. — Vous assistez déjà M. Raynal à M. Bouvier et à M. Jules Roche.

**ADOPTION DE LA MOTION MILLERAND**  
un vote sur la motion Millerand.  
M. MILLERAND. — La motion Millerand est adoptée. La commission sera composée de 33 membres.

**PHYSIONOMIE DE LA SÉANCE**  
M. MILLERAND. — C'est tout ce que je demande de conventions pour la motion Millerand.

**SENAT**  
Séance du vendredi 1<sup>er</sup> février  
Présidence de M. CHALLEMEYER, président  
La séance est ouverte à 3 h. 10.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. BARDON. — Je demande que le rapport sur le projet de loi relatif aux funérailles du maréchal Carnobert, soit voté.

M. BARDON. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

La discussion immédiate est demandée en milieu du bruit fait à l'extrême gauche. Deux demandes sont présentées à droite et au centre.

M. BARDON. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. BARDON. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. BARDON. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. BARDON. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. BARDON. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. BARDON. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. BARDON. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. BARDON. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. BARDON. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

M. ALIEX. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

M. ALIEX. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

M. ALIEX. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. ALIEX. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. ALIEX. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. ALIEX. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. ALIEX. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. ALIEX. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. ALIEX. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. ALIEX. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

**LES OBSEQUES DU MARECHAL CARNOBERT**  
M. ALIEX. — Je ne crois pas devoir répondre à cette question.

### IMPORTATIONS DE TISSUS

de provenance étrangère, au Cambodge

Les indigènes du Cambodge ont conservé le costume national; mais la grande partie des tissus qu'ils emploient aujourd'hui pour leurs vêtements sont de provenance étrangère.

Voici la description des diverses pièces du costume national, avec des renseignements sur leur provenance.

**Le Sompot Kien.** — Le Sompot Kien est une pièce de tissu de provenance étrangère, généralement en soie ou en coton.

**Le Sompot Kien.** — Le Sompot Kien est une pièce de tissu de provenance étrangère, généralement en soie ou en coton.

**Le Sompot Kien.** — Le Sompot Kien est une pièce de tissu de provenance étrangère, généralement en soie ou en coton.

**Le Sompot Kien.** — Le Sompot Kien est une pièce de tissu de provenance étrangère, généralement en soie ou en coton.

### LE MOUVEMENT DE LA POPULATION

Dans le département du Nord

Notre département tient le second rang en France pour l'importance de sa population, 1,736,351 habitants; il n'est dépassé que par le département de la Seine qui en compte 2,100,000.

Le nombre des naissances dans le Nord, 11,024, rapporté au chiffre global, 674,672, donne un coefficient de 1,60 p. 100.

**Situation météorologique.** — Roubaix, 2 fév. Hier, le thermomètre a oscillé entre 11° au-dessus de zéro à 7 heures du matin et 1° au-dessous de zéro à 5 heures du soir.

**Les conférences à la Société de Géographie.** — M. Hauman, professeur de russe à la Faculté des lettres de Lille, traitera le sujet suivant: *Souvenirs de Bobine*, aujourd'hui, samedi, à 8 heures, au théâtre de la Comédie.

**Le tirage au sort de 813 obligations de l'emprunt de 1860.** — C'est vendredi matin qu'a eu lieu, à l'Hôtel de Ville, le tirage de 813 obligations de l'emprunt de 1860.

**Les accumulations de coton.** — Les accumulations de coton, qui ont été envoyées à Roubaix, sont destinées à être utilisées pour la fabrication de tissus.

### REUNION PUBLIQUE AJOURNEE

La réunion publique annoncée pour le 27 février, est remise à samedi prochain, 9 février.

**Un tirage au sort.** — Le conscript qui, jeudi, à la mairie de Roubaix, a tiré le numéro 272, ne se nomme pas Bailly, mais Bayard, Emile; c'est un élève de l'école Saint-Cyr.

**Bouchée de pain et Refuge de nuit.** — Journée du vendredi 2 février. Liste des portions: 106 mères, 885; enfants, 1190. — Refuge de nuit: 215.

**Un commencement d'incendie.** — Le commencement d'incendie, qui a éclaté à 11 heures, dans la rue de la Fosse aux Coques, a été éteint par les pompiers.

**Un commencement d'incendie.** — Le commencement d'incendie, qui a éclaté à 11 heures, dans la rue de la Fosse aux Coques, a été éteint par les pompiers.

**Un commencement d'incendie.** — Le commencement d'incendie, qui a éclaté à 11 heures, dans la rue de la Fosse aux Coques, a été éteint par les pompiers.

**Un commencement d'incendie.** — Le commencement d'incendie, qui a éclaté à 11 heures, dans la rue de la Fosse aux Coques, a été éteint par les pompiers.